

La rentrée des classes au centre des préoccupations

L'organisation des rentrées scolaires, universitaire et de l'enseignement professionnel, au vu de la situation sanitaire induite par la pandémie de la Covid-19, concentre l'attention des élèves et des étudiants, ainsi que leurs parents et les enseignants, qui attendent de connaître la décision des pouvoirs publics concernant la date de la rentrée dans ces différents cycles.

Où en sont les préparatifs de la reprise effective des cours? Cette question a été à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des ministres présidée par le Président Abdelmajid Tebboune, hier, au siège de la Présidence de la République, à El Mouradia. On sait que la date de la rentrée scolaire prévue pour hier, dimanche 4 octobre 2020, a été reportée de manière exceptionnelle

à une date ultérieure qui sera fixée «sur la base des décisions des autorités publiques concernées par l'autorisation de la reprise de l'activité des établissements de l'éducation et d'enseignement publics et privés», comme l'a annoncé un arrêté du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, rendu public jeudi.

Lire en page 3

La start-up, un axe central dans la politique d'action du Gouvernement

La révolution digitale est aussi un allié indispensable pour le dynamisme économique

Lire en page 2

constantine

Le Rassemblement pour le nouveau processus plaide pour un capital de jeunes capable d'agir efficacement

Les participants à une rencontre organisée samedi après-midi à Constantine par le «Rassemblement pour le nouveau processus» ont plaidé pour la mise en place d'un capital de jeunes en mesure d'agir «efficacement à l'édification d'une Algérie nouvelle».

séisme de Mila

L'Etat déterminé à prendre les mesures adéquates en faveur des sinistrés

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdellah Moundji, a fait état samedi, à Mila, de la «détermination de l'Etat à prendre en charge des sinistrés impactés par le séisme qui a frappé la wilaya et occasionné des dégâts aux habitations en prenant les mesures adéquates en faveur des intérêts des citoyens».

accidents de la circulation

3 morts et 160 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 160 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public dimanche par les services de la Protection civile.



La starts-up, un axe central dans la politique d'action du Gouvernement

La révolution digitale est aussi un allié indispensable pour le dynamisme économique

La création d'un fonds national de financement des starts-ups et la mise en place d'un cadre réglementaire y afférent, en plus d'un plan d'action spécifique devant répondre aux besoins des jeunes porteurs de projets sont des jalons importants pour l'avenir économique du pays.

C'est une révolution entrepreneuriale, plutôt qu'un effet de mode, constituant «un axe central dans la politique d'action du Gouvernement», a réaffirmé avant-hier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, lors de la tenue de la conférence nationale des starts-ups. L'Etat souhaiterait, à cet effet, édifier une nation starts-up qui réfléchit et évolue comme une starts-up pour asseoir une économie durable en garantissant une viabilité économique à ces micro-entreprises qui disparaissent généralement faute de perspectives et d'environnement instable. La croissance désormais vient de starts-ups, mais aussi l'intelligence artificielle ou de l'économie de la connaissance, étroitement liées. Et cela est en train d'arriver et de se concrétiser en Algérie grâce à la détermination de l'Etat qui a choisi le moment opportun pour tirer partie de la compétence nationale. La situation vulnérable de l'économie nationale peut constituer un bon climat financier pour une starts-up. C'est l'objectif d'ailleurs du lancement officiel d'un fonds de financement des starts-up. «Cet événement sera un nouveau départ à même de développer le tissu des starts-ups pour exploiter et accompagner toutes les initiatives des jeunes et les nouvelles idées dans le cadre des efforts visant à soutenir l'économie nationale», a affirmé, M. Djerad qui est revenu lors de cette rencontre consacrée exclusivement à la starts-up et son environnement, sur l'ambition et l'engagement de l'Etat à accompagner les jeunes porteurs de projets dans leur aventure entrepreneuriale, assurant que «le président de la République a exprimé sa satisfaction quant aux potentialités juvéniles qui contribuent à la construction d'une nouvelle économie pour une Algérie nouvelle». Dans une vision à long terme, l'Etat compte accroître l'apport des jeunes potentialités au dynamisme des nouvelles et grandes orientations de l'économie numérique indispensable



Le Président Tebboune a insisté sur l'impératif de la mise en place d'incubateurs et d'accélérateurs à la hauteur des recommandations et exigences des starts-ups. (Photo : D.R)

pour accompagner le pays dans sa stratégie de sortie de crise. «Ce Fonds contribuera au développement progressif de ces en-

treprises pour qu'elles jouent un rôle primordial dans le renforcement de l'économie nationale», a souligné le chef du Gouverne-

ment abordant le premier obstacle que rencontrent les jeunes starts-uppeurs, qui est la levée des fonds pour réaliser leur projet. Au même titre que le mammoth bureaucratique qui entrave le développement de ce secteur. A cette question, le gouvernement prévoit en sus «des grands efforts consentis pour offrir les opportunités et assurer les moyens aux porteurs de projets innovants à l'effet de concrétiser leurs réalisations, l'allègement des mesures bureaucratiques». Pour assurer, par ailleurs, un trend de croissance durable des starts-ups, il faudrait leur assurer d'autres conditions qui s'adaptent au monde de la connaissance numérique pour émerger dans un environnement plus favorable et compétitif, et ce, pour une meilleure lecture du marché. Garder cette activité pérenne et opérationnelle, la question de la localisation ou d'espace de travail est aussi importante. La raison pour laquelle, le Président Tebboune a insisté sur l'impératif de la mise en place d'incubateurs et d'accélérateurs à la hauteur des recommandations et exigences des starts-ups. Un véritable coup de pouce pour développer les starts-ups et surtout «sortir du concept classique de compréhension de l'économie que nous considérons, dans un passé proche, en tant que mobilisation des ressources financières et des moyens matériels, et partant, aller vers une économie basée sur l'innovation, où l'élément humain sera l'acteur essentiel pour son développement et l'augmentation de son rendement», a indiqué M. Djerad, évoquant l'importance de ce

Un compartiment de financement des starts-ups sera lancé par la COSOB : Il sera baptisé «le compartiment d'excellence»

«La promotion et le développement des starts-up» étroitement liées à l'industrie numérique est le sujet d'actualité médiatique ces jours-ci, non seulement, pour l'intérêt que lui accorde l'Etat, mais aussi pour l'engouement que lui exprime les différents secteurs et organismes. Pour garantir les meilleures conditions de travail et surtout pour soutenir les starts-up à traverser les trois premières étapes, relativement, périlleuses pour sa survie, un autre mécanisme de soutien financier sera mis en place par Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (Cosob). C'est ce qu'a déclaré, avant-hier, au cours de la conférence nationale dédiées aux starts-up, le président de la Cosob, Abdelhakim Berrah.

Il a annoncé «la création prochaine d'un compartiment de financement dédié aux starts-up au sein de la Bourse d'Alger». Il sera baptisé «le compartiment d'excellence». Plutôt une bonne nouvelle pour encourager les starts-up à doper leur capital et même à se coter en Bourse. Peut-être que cette initiative marquerait une nouvelle ère pour la Bourse d'Alger à la peine depuis des décennies. «Nous sommes en phase de création de ce compartiment dédié aux starts-up au sein de la Bourse d'Alger, où des entreprises ayant atteint une certaine maturité et stabilité financière peuvent venir solliciter et relever des financements», a-t-il expliqué, ajoutant que «les entreprises qui parviendront à ce niveau-là auront plus de visibilité et la garantie d'une notoriété nationale et internationale».

Pour ce faire, il faudrait mettre en place des moyens financiers et matériels afin d'accompagner de façon efficace les jeunes porteurs de projets innovants. Garantir un environnement favorable pour l'émergence et la viabilité économique des starts-up. En effet, M. Rahal a mis l'accent sur «le rôle des autres mécanismes de financement, notamment les banques qui jouent un rôle essentiel et vital dans la vie de toutes les entreprises, y compris des starts-up», a-t-il souligné en abordant l'environnement et l'écosystème des starts-up en Algérie qui sont confrontées à des difficultés financières et structurelles. D'où le soutien apporté par son institution de créer un compartiment de financement dédié aux starts-up. Ce dernier sera appelé «le compartiment d'excellence», a fait savoir le président de la Cosob. Revenant sur l'importance du fonds dédiés aux starts-up, il a indiqué que «le financement participatif à travers le nouveau fonds mis en place pour soutenir les projets innovants est également primordial», a-t-il indiqué en annonçant «la création d'une plate-forme numérique gérée par un conseiller en financement participatif agréé par la Cosob et qui organise la collecte de fonds auprès des investisseurs particuliers ou institutionnels intéressés et qui croient au potentiel de la starts-up algérienne», a-t-il précisé.

Samira Takharboucht

REPÈRE

Tourisme Des mesures pour éradiquer la bureaucratie et encourager l'investissement

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a affirmé, samedi à Alger, que plusieurs mesures avaient été prises pour éliminer «les obstacles bureaucratiques et encourager l'investissement» dans le secteur, dont «l'examen des dossiers d'octroi d'agrément aux agences touristiques et hôtels en un mois au plus tard». «En vue d'encourager l'investissement dans le secteur du tourisme et d'éradiquer la bureaucratie, plusieurs mesures ont été prises, dont l'examen des dossiers d'octroi d'agrément aux agences du tourisme et hôtels dans un délai ne dépassant pas un mois au plus tard, ainsi que d'autres visant la création de la richesse et de l'emploi dans le secteur», a déclaré le ministre à la presse en marge de la Conférence nationale des starts-up dont les travaux ont débuté sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans le cadre des démarches visant à encourager le tourisme interne, le ministre a rappelé que son département avait conclu «des conventions avec des hôtels, la Société nationale des transports ferroviaires et la Compagnie Air Algérie en vue de baisser les prix de 50%». Ces conventions «vont donner un nouvel élan au tourisme interne et relancer le tourisme saharien dont la saison débutera à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mars», a-t-il ajouté. A une question sur les pertes enregistrées par le secteur du tourisme en raison de la pandémie du nouveau Coronavirus, le ministre du Tourisme a indiqué que «des commissions nationales et locales s'attèlent à vérifier les chiffres pour aboutir aux chiffres réels».

concept pour «le rôle de la nouvelle génération dans l'Algérie nouvelle basée sur la connaissance et les compétences». Une fois toutes ces conditions réunies et mises en places, la starts-up et l'innovation prendront leur envol et signeront la fin d'une ère et pourront même marquer celle d'une autonomie activité numérique. Un secteur dynamique qui «contribuera à la formation d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'hommes d'affaires qui auront à contribuer à la création de richesses et d'emplois», a souligné le Premier ministre avec beaucoup d'optimisme et de confiance.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Conseil des ministres

La rentrée des classes au centre des préoccupations

L'organisation des rentrées scolaire, universitaire et de l'enseignement professionnel, au vu de la situation sanitaire induite par la pandémie de la Covid-19, concentre l'attention des élèves et des étudiants, ainsi que leurs parents et les enseignants, qui attendent de connaître la décision des pouvoirs publics concernant la date de la rentrée dans ces différents cycles.

Où en sont les préparatifs de la reprise effective des cours? Cette question a été à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des ministres présidée par le Président Abdelmadjid Tebboune, hier, au siège de la présidence de la République, à El Mouradia. On sait que la date de la rentrée scolaire prévue pour hier, dimanche 4 octobre 2020, a été reportée de manière exceptionnelle à une date ultérieure qui sera fixée "sur la base des décisions des autorités publiques concernées par l'autorisation



■ M. Tebboune ne prendra pas, seul, la décision d'ouvrir les écoles, au titre de l'année scolaire 2020-2021. (Photo : D.R)

de la reprise de l'activité des établissements de l'éducation et d'enseignement publics et privés", comme l'a annoncé un arrêté du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, rendu public jeudi. La fixation de la date de la rentrée scolaire 2020-2021 dans toutes les régions, se fera sur la base de la décision des autorités publiques concernées par l'autorisation de la reprise de l'activité des établissements de l'éducation et de l'enseignement publics et privés dans le cadre du système de prévention contre la propagation et la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), énoncé

dans la législation en vigueur. Rappelons que, lors du Conseil des ministres tenu le 20 septembre dernier, le président Tebboune a demandé l'élaboration d'un rapport sur la rentrée scolaire et universitaire, sur une éventuelle reprise des cours dans les secteurs de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'Enseignement et de la formation professionnels, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid-19, notamment concernant les aspects liés au transport et à l'hébergement. Le Président Tebboune avait expliqué, au cours d'une en-

trevue avec les représentants de médias nationaux, qu'il ne prendra pas, seul, la décision d'ouvrir les écoles, au titre de l'année scolaire 2020-2021, mais en concertation avec le Comité scientifique et les médecins. « Cette décision ne sera pas autoritaire mais prise de concert avec les médecins algériens et le Comité scientifique national qui assumera ses responsabilités », avait-il affirmé. L'Algérie a opté pour la protection du citoyen, a-t-il souligné. Il avait indiqué que l'Université aura la « liberté » pour fixer la date de cette rentrée, relevant qu'il « n'y aura pas un jour unifié pour la rentrée universitaire qui se fera en fonction de l'organisation et du planning de chaque établissement. Il se pourrait que des Universités ouvrent leurs portes et d'autres qui remettront la rentrée pour plus tard ». Le président de la République avait souligné la nécessité de respecter la distanciation physique au niveau des résidences universitaires et des amphithéâtres conformément aux mesures de lutte contre la Covid-19, d'où la question « de recourir à un autre système d'organisation ». Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur la réunion du Conseil des ministres dont l'ordre du jour comprenait également l'examen d'un nombre de dossiers en lien avec les secteurs de la Justice, des Finances et des Transports.

Lakhdar A.

Réouverture de l'espace aérien

Benbouzid explique !

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a déclaré, samedi à Alger, que la réouverture de l'espace aérien « est une décision souveraine tributaire de l'évolution de la situation épidémiologique de la Covid-19, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ». Dans une déclaration à la presse en marge de la Conférence nationale des start-ups dont l'ouverture a été présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé a précisé que la situation épidémiologique du nouveau Coronavirus « est stable en Algérie, grâce aux efforts des pouvoirs publics ». « Nous souhaitons que la situation s'améliore à l'avenir », a déclaré M. Benbouzid qui a souligné que « la réouverture de l'espace aérien est une décision souveraine tributaire de la situation épidémiolo-

gique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ». Le nombre des contaminations « demeure élevé dans plusieurs pays, notamment les pays européens voisins », a-t-il précisé, insistant sur « le respect des mesures préventives et la poursuite des campagnes de sensibilisation et de prévention ». A une question sur les démarches entreprises par l'Algérie pour l'acquisition du vaccin anti-Covid-19, le premier responsable du secteur a indiqué que l'Algérie « n'importera pas le vaccin anti-Covid-19 avant qu'il ne soit administré dans le pays producteur et avant de s'assurer qu'il n'a pas d'effets secondaires ». L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé que « le vaccin anti-Covid-19 ne sera pas disponible avant 2021 », a-t-il rappelé, réaffirmant que l'Algérie établit, par la voie de l'Institut Pasteur, « des contacts avec plusieurs pays, à

l'instar de la Chine, la Russie et la Grande-Bretagne concernant ce vaccin » de même qu'elle (l'Algérie) est « au fait des prix, suit l'évolution de la fabrication du vaccin et attend sa production ». « Il a été convenu avec plusieurs pays de l'achat collectif du vaccin anti-Covid-19 pour bénéficier de prix qui soient raisonnables et de garanties collectives », a indiqué M. Benbouzid. En ce qui concerne le vaccin antigrippal, le ministre a fait savoir que la campagne annuelle débutera le 15 octobre courant, précisant que toutes les conditions ont été réunies et que le vaccin est disponible. Il faut savoir que la pandémie de nouveau Coronavirus a fait au moins 1.029.593 décès dans le monde depuis l'apparition fin décembre de l'épidémie en Chine, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi.

Djamila Sai

ANIE

Constitution 2020

Les règles d'organisation des réunions et manifestations fixées

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a publié, samedi, un arrêté portant fixation des règles d'organisation des réunions et des manifestations publiques dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle qui sera soumis au référendum, le 1^{er} novembre prochain.

L'arrêté stipule ce qui suit :

Article premier : En application des dispositions des articles 7 et 8 de la Loi organique n° 19-07 du 14 Moharram 1441 correspondant au 14 septembre 2019, relative à l'Autorité nationale indépendante des élections, le présent arrêté a pour objet, de définir l'organisation des réunions et rassemblements publics dans le cadre de la campagne de sensibilisation autour du référendum sur l'amendement de la Constitution.

Art.2 : La campagne de sensibilisation autour du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution est ouverte, tout au long de la période s'étalant de mercredi 7 octobre 2020 à 08h00, au mercredi 28 octobre 2020, à 00h00.

Art.3 : Les rassemblements et meetings dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle, peuvent être organisés par les parties citées dans l'article 3 de l'arrêté daté du 28 septembre 2020, fixant les critères de la campagne électorale dans le cadre de la consultation référendaire sur le projet de révision de la Constitution.

Art.4 : Les rassemblements et meetings dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle, peuvent être organisés par les associations nationales et locales, dont les associations communales, de wilaya et associations inter-wilayas, ainsi que par les associations à caractère spécifique, dont les fondations, les amicales et les associations estudiantines et sportives.

Art.5 : Les rassemblements et meetings dans le cadre de la campagne de sensibilisation autour du projet d'amendement de la Constitution sont soumis aux mêmes dispositions énoncées dans la législation et la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de la Loi n° 89-28 modifiée et complétée du 3 Joumada Ethanni 1410 correspondant au 31 décembre 1989, relative aux réunions et manifestations publiques.

Art.6 : En application des dispositions de l'article 8 de la Loi organique n° 19-07 datée du 14 septembre 2019 précitée, la partie organisatrice du rassemblement et/ou du meeting dans le cadre de la campagne de sensibilisation autour du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution, doit saisir le coordinateur de wilaya relevant de l'ANIE territorialement compétent, au moins trois (3) jours avant la date d'organisation de cette activité, dans le but de répartir les salles de réunions et les infrastructures d'une manière juste et équitable, le cas échéant, de recourir au tirage au sort. Les délais sus-indiqués sont réduits à quarante-huit (48) heures pour les activités programmées les 7 et 8 octobre 2020.

Art.7 : La partie organisatrice d'un meeting ou d'un rassemblement dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle doit appliquer strictement les mesures édictées par la réglementation en vigueur en vue de prévenir contre le risque de la propagation de la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Art.8 : Dans le cadre de la campagne référendaire, il est interdit : l'utilisation d'une quelconque méthode publicitaire commerciale ou des langues étrangères, tout discours contraire à la sécurité publique et aux bonnes mœurs et l'organisation de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle en dehors de la période fixée dans l'article 173 de la loi organique 16-10 du 25 août 2016, modifiée et complétée.

Art.9 : Tout intervenant dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle doit veiller à ce qui suit : le bon déroulement du meeting ou du rassemblement dans le cadre de la réglementation et du respect de la loi et la préservation du caractère et de l'objectif du meeting ou du rassemblement.

Art.10 : Tout intervenant dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle doit s'abstenir de tout mouvement, position, action ou comportement illégitime, déshonorant, illégal ou immoral. Le bon déroulement de la campagne référendaire est de mise.

Art.11 : La partie chargée de la campagne référendaire assume la responsabilité de ses actes à partir du début du meeting ou du rassemblement jusqu'à sa fin.

Art.12 : Tout intervenant dans le cadre de la campagne référendaire sur le projet de révision constitutionnelle se doit d'appliquer les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Art.13 : Le présent arrêté sera publié par tout moyen utile.

BRÈVE

Une carte numérique de tous les acteurs de la société civile «prochainement» mise en place

Le Conseiller auprès du président de la République chargé de la société civile et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Beramandane, a affirmé samedi à Guelma qu'une carte nationale numérique de tous les acteurs de la société civile du pays sera «prochainement» mise en place.

Lors d'une rencontre de concertation avec le mouvement associatif et la société civile à la salle des délibérations de la wilaya en présence des autorités locales, M. Beramandane a précisé qu'un groupe d'experts œuvrent depuis près d'un mois en coordination avec la Direction de développement du système informatique à la Présidence de la République à élaborer une plate-forme numérique contenant une carte nationale des associations. Cette plate-forme permettra de connaître toutes les associations à l'échelle nationale des comités de quartiers aux associations nationales en passant par les associations activant au niveau des communes et des wilayas, a indiqué l'intervenant qui a ajouté que les associations, institutions et organisations de la communauté nationale à l'étranger y figureront. Chaque organisation ou acteur associatif y détiendra un nom d'utilisateur et un mot de passe et pourra publier ses activités sur cet espace numérique, a-t-il ajouté en considérant que cette carte numérique permettra aussi «une évaluation minutieuse des activités des associations et leurs domaines d'intérêt puis l'orientation des associations vers certains domaines négligés par la société civile».

L'intervenant a appelé les acteurs de la société civile à coordonner entre eux et s'organiser en fédérations de wilaya et nationales pour mieux communiquer avec les autorités publiques ajoutant qu'il fallait aux associations s'intéresser aux formations administrative, juridique, financière et de marketing pour mieux maîtriser la gestion comptable et financière. Il a également souligné aux représentants du mouvement associatif local l'importance accordée à la société civile en tant que «partenaire actif pour bâtir l'Algérie nouvelle» dans le projet d'amendement de la Constitution dont six articles et le préambule consolident le rôle de la société civile. Les représentants des associations ont présenté lors de cette rencontre de six heures une série de propositions sur le renforcement effectif du rôle de la société civile que le Conseiller auprès du président de la République a qualifié de «sérieuses, efficaces et importantes» pour l'élaboration d'une stratégie future pour la société civile.

Agence

Pêche

Ferroukhi, cible des armateurs contrebandiers

C'est à qui s'accaparerait la plus grosse part. Les acteurs de petits métiers et autres marins pêcheurs, mouses, ramendeurs sont oubliés malgré l'existence d'un rôle censé leur assurer une protection sociale. Conséquence, leur taux de retraite se limite à sa plus simple expression. Et pour cause, leur participation insignifiante à la protection sociale en cas d'absence maladie et allocation familiale du fait que leur employeur ne respecte pas les droits pourtant soulignés dans le rôle au chapitre des quotes-parts de cotisations sociales. L'employé ne bénéficie pas du nombre d'années prévues par la loi du fait qu'ils ne cumulent pas le nombre d'années nécessaires lui permettant de prétendre à une retraite conforme à ses attentes. C'est que grâce au bakchich, des armateurs peuvent se permettre de ne pas régler les cotisations prévues.

Comme ils sont en mesure de s'approprier tous les produits de la mer. Ils ne sont pas confrontés aux tracasseries des autorisations prévues dans le cadre de l'application des dispositions du «Rôle». Des corailleurs figurent dans le lot des contrebandiers de ce secteur. La récente menace de grève émise à partir d'Annaba pour une question de paiement de frais liés au «Rôle» n'est autre qu'une mesure d'intimidation. En fait de grève ou de préavis émis par les pêcheurs, il s'agit beaucoup plus d'une tentative de déstabilisation de la nouvelle équipe dirigeante qu'un cri de détresse. D'autant plus qu'il intervient au lendemain de la mise en place par le MPRH d'une commission nationale d'étude et de

Depuis quelques jours, le secteur de la pêche est en pleine effervescence. La nomination de Sid Ahmed Ferroukhi à la tête du ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques (MPRH) semble avoir dérangé des intérêts. Au regard des réactions constatées dans les différents rouages de cette activité économique stratégique, ces intérêts sont importants. Il s'agit de milliards de DA matérialisés dans la pêche légale ou illégale du corail, thon, dorade, crevette, sardine et autres qualités que se disputent sans jamais se rassasier des armateurs et autres aux ambitions démesurées. Dans ce milieu, la bataille est rude et âpre, tous les moyens sont utilisés.

valorisation de la pêche et des ressources halieutiques, du nettoyage administratif des dossiers de certains à l'origine des coups bas portés au MPRH, l'opération ne sera pas une mission de tout repos. D'autant que le ministre Sid Ahmed Ferroukhi a annoncé les couleurs de la démarche qu'avec son équipe et la Chambre algérienne de la pêche et aquacole, il se prépare à entamer une offensive. Durant son précédent mandat de 2015, il avait vécu des situations similaires. Ce qui ne l'avait pas empêché d'enregistrer des améliorations dans les rendements de poissons toutes qualités confondues. Dans sa démarche, le ministre doit se préparer à des attaques frontales de certains acteurs influents des activités de la pêche et de bien d'autres énergumènes dont les activités sont liées avec la mer. C'est dire que le soutien qu'il a sollicité et obtenu de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture (CNPA) et des 14 commissions des wilayas côtières, l'ont sérieusement motivé à aller de l'avant.

Cet ensemble de partenaires aura fort à faire pour remettre de l'ordre dans ce dossier

pêche Algérie. D'autant que les actes de déstabilisation ont tendance à se multiplier ces derniers jours.

Le moment choisi par le ministre S.A. Ferroukhi pour s'attaquer à la manipulation et à la diversion toute option dans ce secteur de la pêche qu'il a quitté en 2015 malgré les améliorations constatées dans la production du poisson qu'il avait enregistrées. Aujourd'hui, son secteur totalise des milliers d'adhérents dans les différentes Chambres de wilaya. Elles représentent un espace de concertation entre les autorités publiques et les professionnels.

Celles-ci réunies dans un secteur qui ne cesse de grandir avec ses 44 ports de pêche, emploient plus de 110.000 personnes. Dans la démarche du MPRH, il serait question d'une initiative pour la transparence dans les pêches à entamer prochainement. Elle est prévue pour être organisée au lendemain d'un forum dont la date n'a pas été précisée. Il regroupera l'ensemble des acteurs et partenaires de l'économie bleue, le dont le vice-président de la Chambre algérienne de la pêche et des ressources halieutiques, Telli Chérif, a parlé de l'élevage

du poisson dans des cages flottantes. C'est ce que fera certainement paraître le décret émis par l'organisation des pêcheurs artisans en coopératives prévu pour prochainement. Sid Ahmed Ferroukhi et M. Chérif Telli, également représentant national de la corporation des patrons pêcheur l'ont annoncé.

Le décret en question s'inscrit dans le cadre du programme d'action du Gouvernement et pouvant être élargi à l'aquaculture. Ils ont également précisé que la création de coopératives est «un mécanisme collectif qui englobe les opérateurs possédant les capacités humaines et matériels à même de leur permettre d'exercer à haut-niveau.

Contrairement aux associations professionnelles de pêche qui activent actuellement, ces coopératives, revêtent un caractère économique et commercial. Elles permettent à leurs affiliés d'investir dans le domaine de la production et la commercialisation. Selon des sources proches de l'institution, une réflexion est en cours pour l'introduction de facilitations juridiques à même de servir de base opérationnelle pour cette nouvelle organisation. «Ce faisant, celle-ci deviendra opérationnelle sur le terrain et facile d'accès pour les bénéficiaires», notamment les professionnels concernés, aurait relevé le ministre. Il a insisté, dans ce sens, sur la nécessité de proposer des formules juridiques pour «intégrer» l'ensemble des professionnels et artisans, sans exclusive, y compris des petits métiers dans la nouvelle réglementation.

A. Djabali

FERMETURE

Covid-19

1.000 commerces fermés pour non-respect des mesures préventives

Au total, 1.000 commerces ont fait l'objet, jusqu'à présent, d'une décision de fermeture administrative pour non-respect des mesures préventives décidées par les autorités publiques, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, a indiqué avant-hier le ministre du commerce, Kamel Rezig. Affirmant que son secteur veillait à poursuivre l'opération d'encadrement du marché national, le ministre a précisé que la décision de fermeture «a donné des résultats satisfaisants, grâce au renforcement des mesures coercitives, pour une meilleure maîtrise de la pandémie».

Avant le début de l'application des mesures de fermeture, le ministère a organisé des journées de sensibilisation au profit des commerces en vue de se conformer et respecter les mesures préventives.

Ainsi, dans une déclaration à la presse en marge de la Conférence nationale sur les start-ups, M. Rezig a fait savoir concernant l'encadrement du marché, que l'opération se poursuivait au niveau de huit (8) commissions qui s'attendent dans le cadre de la nouvelle politique à la moralisation de la vie commerciale et à l'organisation des activités commerciales notamment des marchés des fruits et légumes, des viandes, des produits électroménagers et des différentes surfaces commerciales. A ce propos, il a rappelé que son département s'attellait également au recensement des espaces de stockage, affirmant que l'Etat ne possède toujours pas le chiffre exact des structures relevant du secteur privé. «La tutelle a enregistré jusque-là 2.000 entrepôts de stockage relevant des offices de l'Etat et de certains opérateurs privés (...)», a-t-il souligné, indiquant que «le recensement aiderait à éliminer la spéculation et mener à bien les opérations d'export». S'agissant de mesures prises pour la fermeture des marchés anarchiques, le ministre a expliqué que ses services avaient procédé, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, à la fermeture de plus de 900 marchés anarchiques sur 1.400 marchés parallèles recensés à l'échelle nationale.

«Plus de 600 marchés couverts demeurent fermés pour plus d'une raison (...), le ministère a décidé, dans le cadre d'une convention avec le ministère de l'Intérieur, de parvenir à une approche pour remédier au problème des marchés réalisés mais toujours fermés». Par ailleurs, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, à l'Assemblée populaire nationale (APN), jeudi passé, Rezig a fait état de 388.000 interventions des agents de contrôle des marchés effectuées durant le premier semestre, soulignant que le contexte sanitaire engendré par la pandémie a impliqué l'impératif d'accentuer les opérations de contrôle des commerces. Au titre de ces interventions, il a été établi 35.719 contraventions et 33.982 procès-verbaux (PV) présentés pour poursuites judiciaires.

Manel Z.

«Nous ne voulons pas encourager le marché informel de la devise»

L'importation de voitures d'occasion autorisée dans le cadre de la loi de Finances 2020

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali, est revenu, avant-hier samedi, à Alger, sur l'importation de voitures d'occasion autorisée dans le cadre de la loi de Finances de 2020, annonçant, à l'occasion, le gel de l'importation de voitures de moins de trois ans, introduite par la loi de Finances 2020. «Nous ne voulons pas importer de la ferraille et nous ne voulons pas encourager le marché informel de la devise», a indiqué le représentant du Gouvernement. S'exprimant en marge des travaux de la Conférence nationale des start-ups, organisée au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, le ministre de l'Industrie a fait savoir que lorsque cette mesure a été introduite dans la loi de Finances de 2020, il n'y avait pas la possibilité d'importer des véhicules neufs. De plus, a fait remarquer Ferhat Ait Ali, une voiture de moins de trois ans achetée d'Europe aura roulé 20.000 km au maximum ce qui rend ces véhicules, a-t-il observé, excessivement chers pour le consommateur algérien à revenu moyen. «Maintenant, si on compte acheter des véhicules de moins de dix ans à la place de ceux de moins

de trois ans, comme ça été fait dans le passé, la ferraille ne nous intéresse pas», a-t-il dit.

Pour rappel, la loi de Finances 2020 stipule que les voitures d'occasion à motorisations essence sont autorisées à l'importation. Elles doivent cependant être obligatoirement équipées et/ou adaptées du dispositif GPL/GNC, y compris les véhicules à essence et au cylindre égal ou supérieur à 1.800 cm³. Les Algériens seront, ainsi, autorisés, à la faveur de cette LF de 2020, à importer un véhicule d'occasion qu'une seule fois tous les 3 ans. «L'importation d'un véhicule d'occasion en Algérie se fait avec des fonds propres en devises (capital de l'acquéreur), à travers le débit d'un compte bancaire devises domicilié en Algérie, afin de permettre aux autorités de suivre la traçabilité des fonds et bloquer les transferts illicites de capitaux». D'autres conditions relatives à l'importation des voitures d'occasion ont été imposées par le Gouvernement. Notamment, rappelle-t-on encore, concernant les droits de douanes et les taxes relevant du régime de droit commun. Les services des douanes se-

ront chargés de mener des enquêtes pour déterminer les prix réels des véhicules d'occasion importés. Enfin, évoquant les dossiers de l'importation et construction automobile en Algérie, le ministre de l'Industrie a affirmé que plus de 100 opérateurs nationaux ont déposé leurs dossiers pour obtenir l'agrément de concessionnaires automobiles ou pour réaliser des projets de construction de véhicules en Algérie.

«Plus de 80% de ce nombre sont des opérateurs nationaux inscrits sur la plate-forme numérique mise en place par le ministère de l'Industrie pour la sélection des futurs concessionnaires qui seront autorisés à effectuer des opérations d'importation des véhicules neufs en Algérie selon les exigences fixées dans le nouveau cahier des charges», a-t-il fait savoir. Dont, a poursuivi Ferhat Ait Ali, 20% des inscrits sont opérateurs nationaux et étrangers qui ont déposé leurs dossiers pour des projets de construction automobile, parmi lesquels 5 sont intéressés par l'activité de construction de véhicules de tourisme.

Rabah Mokhtari

INFOS EXPRESS

Relizane

Quatre personnes écrouées pour «pratique de la magie noire, sorcellerie et profanation du Saint Coran»

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité de toutes sortes, les services de sécurité urbaine externe de Bendaoued ont pu arrêter 04 personnes à l'intérieur d'une résidence, en flagrant délit de pratique de sorcellerie, au niveau de son domicile sis au centre-ville de Bendaoued, à quelques bornes de Relizane-ville. C'est après avoir reçu des informations confirmées faisant état du signalement de la présence d'une femme pratiquant la sorcellerie à l'intérieur de sa maison avec l'aide de personnes de la même famille. Après avoir pris toutes les mesures légales, la résidence du suspect a été fouillée, où des amulettes, des talismans sataniques, livres coraniques et matériaux utilisés dans l'opération de sorcellerie ont été trouvés, en plus de la présence de 21 femmes à l'intérieur de la résidence et une somme estimée de plus de 70 millions de centimes. Les mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant le procureur de la République de la ville de Relizane lequel a ordonné de les placer en détention préventive, sous les chefs d'inculpation de «pratique de la magie, sorcellerie et profanation du Saint Coran».

Aïn Témouchent

Scandale au niveau du MFEP



Selon le témoignage de représentante de des candidates plaignantes, Mme Benachba Naima : «Nous étions cinq candidates originaires de la wilaya d'Aïn Témouchent convoquées le 18 février 2020 au concours au niveau du centre de formation professionnelle Senhadri Abdelhafid de Sidi Bel Abbès pour un seul poste budgétaire de professeur en coiffure à pourvoir au sein du CFPA d'Aïn Arba. Cependant, nous étions seulement 4 candidates à faire acte de présence pour passer l'épreuve. Grande fut notre surprise, en constatant qu'une candidate absente lors des épreuves a été reçue à l'examen. Alors immédiatement, nous avons intro-

duit des recours adressés au directeur du CFPA, au ministère de tutelle, le DRH et l'Inspection de la fonction publique de Sidi Bel Abbès. Malheureusement, nous n'avons reçu aucune réponse». En outre, cette porte-parole a indiqué qu'elles ont également exposé leur cas au niveau du directeur de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels d'Aïn Témouchent, M. Saber Mohamed, qui a répondu au journal. «J'ai reçu en audience ces candidates et j'ai transmis leurs préoccupations au centre d'examen de Sidi Bel Abbès». Sous toute réserve, au moment de la rédaction de cet article, nous avons tenté de contacter l'une des autres parties concernées, mais en vain.

Sabraoui Djelloul

Sidi Bel Abbès

Plus de 6.000 paquets de cigarettes saisis par la police

Les éléments de la 13e Sûreté urbaine de Sidi Bel Abbès ont réussi à saisir une quantité considérable de tabac à fumer, selon un communiqué de la cellule de communication. La marchandise était dissimulée dans des paquets d'emballage et chargée

dans un véhicule de marque Toyota Hillux. Cette saisie a été opérée à la suite du signalement d'un véhicule suspect. L'enquête menée en catimini a permis de découvrir le lot après arrestation du propriétaire et ouverture des paquets d'emballage.

6.050 paquets, toutes marques confondues, ont été recensés et le propriétaire présenté devant le tribunal pour répondre du chef d'inculpation de «possession de marchandise sans registre de commerce ni facturation».

Djillali Toumi

Relizane

Des récoltes ravagées par des sangliers à Tliouanet

A Tliouanet, les habitants disent «craindre pour leur récolte, vie et celle de leurs enfants» de ces hordes sauvages qui sillonnent les rues de leur bourgade. En effet, les riverains de la bourgade de Tliouanet, surplombant le chef-lieu de la commune d'Aïn Rahma, rattaché administrativement à la daïra de Yellel, à l'ouest de Relizane, la prolifération des sangliers devient incontrôlable. Profitant des conditions environnementales favorables, cette bête noire poursuit inexorablement son expansion démographique qui a connue une croissance spectaculaire, au point

de poser quantité de problèmes : dégâts causés aux cultures, à l'image de la céréaliculture, l'arboriculture et les cultures maraîchères, ainsi que les accidents de la route. En effet, la population, lasse de voir ses champs dévastés, a averti les autorités pour prendre en charge ce problème. Une équation difficile à résoudre avec l'interdiction de la chasse et les restrictions sur le port d'armes à feu. De leur côté les agriculteurs tentent de parer à ce fléau en utilisant les moyens traditionnels tels que les pièges à sangliers, mais ce sont le plus souvent d'autres

animaux, inoffensifs, qui en sont les victimes. Beaucoup d'entre eux proposent l'organisation de campagnes d'abattage de sangliers pour réduire le nombre de sujets. Pour les experts, cette prolifération s'explique par les nouvelles conditions environnementales favorables offertes par l'Oued Mina qui a favorisé l'abondance des broussailles et le développement agricole de la région et la modification des pratiques culturelles, ainsi que le relief montagneux difficilement accessible aux habitants.

N.Malik

Sonelgaz : accords de fusion-absorption de 3 filiales par Shariket Kahraba Skikda



Des traités de fusion-absorption et des accords de transferts du personnel des sociétés filiales de Sonelgaz, SKT-SKD-SKB, par la société SKS, détenue à 51% par Sonelgaz et 49% par Sonatrach, ont été signés, jeudi à Alger, en vue de permettre une meilleure réorganisation de l'activité de production de l'électricité et une réduction des coûts de gestion à la lumière de la crise financière actuelle. (Photo > D. R.)

INFOS EXPRESS

Sûreté de wilaya (Oum El-Bouaghi) Opération coup-de-poing

Dans le cadre du plan d'action élaboré par la DGSN relatif à la lutte contre la criminalité multiformes, est ce, en application des nouvelles dispositions réprimant les atteintes aux personnes et aux biens afin d'assurer la quiétude et la sérénité des populations, les services de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi ont, en date du 30/9/2020, organisé une vaste opération ciblant les cités et quartiers urbains, fiefs du banditisme et des ventes de la drogue à travers les 12 sûretés de daïras que compte la wilaya d'Oum El Bouaghi. Les actions multiples et ininterrompues menées par les policiers, notamment dans les quartiers fréquentés par les malfrats et les groupes de jeunes délinquants usant d'armes blanches, ont donné lieu à l'interpellation de 391 personnes dont 9 recherchées auparavant par les instances judiciaires qui ont été conduites aux bureaux de commissariat pour contrôle et identification. La même source précise qu'il a été procédé à la saisie de boissons alcoolisées, du kif traité, y compris des cigarettes bourrées, des comprimés de psychotropes et des armes blanches. Dans le même sillage, les éléments de ce corps constitué ont saisi 33 motos et que 75 infractions dont 2 pour délits de conduite ont été établies à l'encontre des motocyclistes pour non-respect des procédures réglementaires. A signaler également qu'en date du 28/9/2020 vers 23h30, les éléments de la BRB d'Oum El Bouaghi ont arrêté 2 individus à bord d'un véhicule en leur possession 437 comprimés de psychotropes de marque Prégabline 150 mg. Les 2 mis en cause ont été présentés le 30/9/2020 devant les instances judiciaires pour «détention, transport, vente et mise en vente de la drogue».

A.Remache

El Tarf

La Constitution accorde une importance à la participation de la société civile dans l'édification d'un Etat fort

Le conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger Nazih Berramdane a mis en relief, jeudi, à El Tarf, l'importance accordée dans le projet de la révision de la Constitution, soumis le 1^{er} novembre prochain à un référendum populaire, à la participation de la société civile, dans l'édification d'un Etat fort. Lors d'une rencontre de concertation avec les représentants de la société civile, en présence du wali Harfouche Benarar et du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Makhdar Bouhara, M. Berramdane a déclaré que «le mouvement associatif n'est pas protagoniste mais complémentaire des institutions de l'Etat et son implication contribuera à la construction de l'Algérie nouvelle». Le document portant révision de la Constitution met en exergue, a-t-il dit, le rôle de la société civile et consacre le principe de la démocratie participative entre les institutions de l'Etat et le mouvement associatif. Tout en insistant sur l'importance de l'implication de la société civile dans la mise en place d'une démocratie participative en veillant à assurer «formation et encadrement» à ses acteurs, M. Berramdane a souligné «qu'il faudrait œuvrer pour ne laisser place à aucune faille qui pourrait nuire à cette complémentarité», appelée, a-t-il dit, à contribuer à l'émergence de l'Algérie nouvelle. Plus explicite, il a ajouté que «toute faille laissera place à l'infiltration d'opportunistes».

Liban

Hassan Nasrallah appelle Macron à réviser son discours qui porte atteinte à la dignité nationale

Le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, a appelé le président français Emmanuel Macron à réviser son discours sur le Liban, dans la forme et dans le contenu, lui reprochant d'avoir porté atteinte à la dignité nationale des Libanais. « Nous saluons toujours l'initiative française (...) mais les intimidations ne doivent pas se poursuivre ».

« Nous refusons que le Président Emmanuel Macron se comporte comme le gouverneur du Liban », a souligné Hassan Nasrallah, ce mardi 29 septembre, lors d'un discours retransmis par la chaîne Al Manar. Il a surtout évoqué en détails les réelles raisons pour lesquelles les tentatives du Premier ministre désigné Moustapha Adib de former un cabinet ministériel se sont soldées par un échec. Le numéro un du Hezbollah a expliqué comment le club de quatre anciens Premiers ministres libanais, dont Saad Hariri, a voulu passer outre l'avis des forces politiques de poids au Liban, dans la désignation des portefeuilles ministériels, en voulant imposer aux Libanais un gouvernement de fait accompli, sous peine de menaces de sanctions et de blocus. Le tout sans aucun lien avec le texte de l'initiative française.

Mettant en garde contre les intentions américaines visant à revivifier les cellules de Daesh au Liban et dans la région, le chef du Hezbollah a, dans ce contexte, accusé les Etats-Unis et l'Arabie saoudite d'avoir fait échouer l'initiative française pour sortir le Liban de sa crise.

Dans son discours, Hassan Nasrallah a démenti les allégations du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu sur l'existence d'un dépôt d'armes près de l'aéroport international de Beyrouth. « Netanyahu est un menteur (...) et nous allons le prouver au monde », a-t-il affirmé. Appelant le bureau médiatique du Hezbollah à organiser une tournée sur le lieu désigné par Netanyahu.

Les principaux points du discours

« Tout d'abord, je voudrais présenter mes condoléances au peuple koweïtien, à son gouvernement, à son parlement et au prince héritier pour le décès de l'émir du Koweït, cheikh Sabah al-Ahmad al-Sabah.

Les Libanais n'oublieront jamais le rôle du Koweït et de son émir dans la fin de la guerre civile au Liban, ni leur position à l'égard de l'agression israélienne contre le Liban en 2006 et leur contribution à la reconstruction du Liban, ni leur position ferme face aux pressions sur les pays du Golfe pour normaliser leurs relations avec l'ennemi sio-



■ Hassan Nasrallah, secrétaire général de l'organisation chiite Hezbollah libanaise, depuis 1982. (Photo : D.R)

niste. Je prie Dieu pour qu'il lui accorde sa miséricorde».

Des cellules takfiristes au nord du Liban

« Deuxièmement, je veux aborder la situation sécuritaire au nord du Liban, ce qui s'est passé dans la localité de Kafroune et les affrontements des cellules terroristes avec l'armée libanaise et les forces de sécurité.

Nous saluons les efforts qui ont abouti à la découverte de ces cellules, et présentons nos condoléances aux familles des soldats de l'armée tombés en martyrs.

La découverte de ces groupuscules, armés de ceintures explosives, de roquettes RPG et d'obus de mortier, prouve qu'ils préparaient une grande attaque.

J'avais mis en garde, il y a un mois, contre les intentions américaines de réactiver les éléments de Daesh en Irak et dans notre région.

En fait, après l'assassinat du général Qassem Soleimani et d'Abou Mahdi al-Mohandes, et après la résolution du parlement irakien appelant au retrait des forces américaines de l'Irak, les Etats Unis ont revivifié le groupuscule Daesh en Irak pour justifier leur présence.

Vu que le Liban fait partie de la région, j'appelle à la vigilance. L'enquête a révélé que les membres des groupuscules tués

ou arrêtés au nord appartiennent à Daesh. Quand les USA se sentent dans l'impasse, ils ont recours sans hésitation à de tels actes.

L'état d'alerte israélien au sud perdure

« Troisièmement, j'ai un mot à dire à propos de la situation à la frontière sud. L'armée d'occupation est toujours en état d'alerte, attendant notre riposte (au martyr d'un combattant du Hezbollah par un raid israélien contre la Syrie). Ils n'osent pas bouger à la frontière. Il s'agit du plus long état d'alerte israélien depuis 1948 ».

Nouveau mensonge de Netanyahu

« Un autre point concernant le dossier israélien. Dans son discours à l'Onu, Netanyahu a cherché à inciter le peuple libanais contre le Hezbollah, en évoquant un endroit pour stocker les missiles entre Beyrouth et la banlieue du Hezbollah, et près d'une station de gaz. Netanyahu est un menteur et nous allons le prouver.

Les relations médiatiques du Hezbollah devront inviter, après mon discours, les médias locaux et étrangers à entrer dans cette installation, pour que tout le monde découvre le mensonge de Netanyahu. Et s'ils veulent aller avant la fin de mon discours, ils le peuvent. Le Hezbollah ne stocke pas de missiles dans le port ou près d'une station de gaz ».

Un gouvernement de fait accompli ou les sanctions

« Sur le plan politique local, je voudrais expliquer à l'opinion publique libanaise ce qui s'est passé à propos des tractations gouvernementales. Après l'explosion du 4 août et la démission du gouvernement, il y a eu deux réunions au palais des pins avec le président français qui a proposé son initiative appelant à la formation rapide d'un gouvernement.

Les blocs parlementaires se sont entendus pour nommer un candidat au poste de Premier ministre. Durant cette période, le club des 4 anciens Premiers ministres (Fouad Siniora, Nagib Mikati, Tammam Salam et Saad Hariri) se sont réunis et ont présenté une liste de trois candidats, dont Moustapha Adib. Pour faciliter la formation rapide du gouvernement, nous n'avons pas émis de conditions, et accepté la nomination de M. Adib.

Mais, après sa désignation, il semble qu'on a demandé à M. Adib de ne pas discuter la formation du gouvernement avec les blocs parlementaires, ni même avec le chef de l'Etat, qui est un partenaire principal dans la formation du gouvernement.

Les Français doivent savoir où ils ont commis une erreur, notamment en retirant au président de la République une de ses plus importantes prérogatives ».

Mohamed El Ouahed

reportage

Agriculture à Tiaret

La pelle, la pioche et la palme d'Or

La région de Sersou mise notamment sur l'agriculture pour redresser son économie, face à son miroir «le rêve perdu» mettre la clef sous le paillason d'une centaine d'entreprises, elle signifie fermer boutique pour cause de faillite «retraite anticipée oblige». Pour nous en rendre compte, nous sommes allés voir quelques stands lors de la Journée nationale de la vulgarisation agricole et le secteur mérite la palme d'Or, le pétrole vert a pris enfin son envol pour rafler sa place à la tête du peloton.

A Tiaret, il faut d'abord traverser des plaines réservées aux céréales puis l'axe frontalier (Mahdia – Dahmouni), une superficie de 4 400 ha irrigués sur les 33 014 ha autorisés par le barrage de Dahmouni d'une capacité de 19 millions de m³ et les eaux traitées par la station d'épuration. Des terres fertiles occupées par les spécialistes de la pomme de terre, l'oignon et l'haricot vert. Selon le premier responsable du secteur, M. Yahia M'hamed, «la production en cours de la pomme de terre est de 1 388 600 q, l'oignon atteint selon les prévisions, une pesée avoisinant les 2 000 000 q sur la bascule du maraîchage». Un créneau qui grimpe avec une production satisfaisante de 3 369 413 q. Ce volet du pétrole vert a réussi à exporter son produit vers l'autre continent et le pays voisin.

Les statistiques avancées par le conférencier ont invité la délégation à la remise d'une palme d'or à la direction agricole et aux mains de la pelle et la pioche lors de la visite des stands et les produits locaux exposés animaux, volailles, produits laitiers, céréales, légumes secs, fruits, légumes, miel et autres compartiments. Au second chapitre, les chiffres parlent d'une production importante pour la région et hors wilaya, l'aviiculture, arboriculture et l'oléiculture avec une production de 20 000 qx, 221 140 qx et 82 800 qx, une filière qui bouscule pour récolter une place au soleil, dont la majorité des experts s'intéressent à ce créneau à noyau et pépin.

Le Sersou, renommé le grenier du blé des Hauts-Plateaux, avec une assiette foncière 2 005 000 ha dont une superficie agricole de 1 589 531 ha au camp des SAT, une superficie de 688 725 ha éparpillés aux champs, utile. Et puis, au poumon de ce paradis cérialier, on enregistre une superficie forestière de 154 200 ha, pacages et parcours d'une assiette de 420 606 ha, dans une terre accueillante avec les 326 000 ha «alfa» et sous un climat chaud, c'est Aïn Deheb. Nous sommes à 80 km au sud de Tiaret. Là, derrière le paradis steppique, la seconde famille des éleveurs et berceau de l'ovin et le bovin. Cette commune



ouvre ses bras au visiteur et le fait visiter son énorme usine alfatière qui a perdu la charpente métallique de son toit, et l'entreprise a freiné son progrès. Dans ce vaste paradis qui fait la gymnastique dans un terrain accidenté sans pistes, où une panoplie de périmètres, leurs propriétaires continuent à investir sur une page vierge à l'image de cet investisseur de Sidi Abdelghani spécialisé dans la production de l'aliment du bétail et l'élevage qui «ne sait plus sur quel pied danser et à quel saint se vouer».

En lait, ce programme prévoit une «réduction à 0% de l'importation de poudre de lait destinée à la fabrication de produits dérivés en 2020», nous explique Toumi Aek, gérant de la laiterie de Ksar Chellala avec une production de 5 000 litres/jour, s'ajoutent le beurre traditionnel et des jus, ce créneau porteur est dû à la production de 76 475 000 litres de lait de vache.

L'œuf a atteint un chiffre alarmant de 13 383 370 unités, le miel 700 q et la laine 26 326 q, selon les chiffres avancés par le wali lors de l'inauguration de cette manifestation. Connue par son élevage, Tiaret marque son empreinte sur le carreau des abattoirs avec une quantité de 247 668 q (viande rouge) et 57 976 q (viande blanche).

Pour une population totale de 1 062 656, on recense 181 471 au volet agricole, pour ce qui est du projet du dessalement de l'eau de la mer, la question se pose de savoir aujourd'hui si il est capoté... Un projet mort-né, un dossier gelé dans une nouvelle République «en Algérie, les mentalités changent...» Nous avons rencontré

plusieurs acteurs de cet important organisme qui carburent et dont l'objectif étant l'exportation et non l'importation, consommer 'local' est la nouvelle feuille de route. Le comble devant cette situation, le manque «la soif» des réserves qui ne répondent pas à la demande. Voici quelques statistiques, trois barrages d'une capacité de 100h/hm, dix neuf retenues collinaires 12 hm, 4 100 forages avec un débit de 246 000 litres/seconde et 3 130 puits d'un débit de 3 151 litres/seconde devant une wilaya nommée mondialement le grenier du blé.

Le représentant des fellahs M. Behih Miloud a affirmé «c'est une occasion pour la mise en œuvre effective de la feuille de route du secteur, d'autant plus qu'elle coïncide avec le lancement de la campagne agricole 2021/2022 et la mise en place de tous les moyens pour la réussite de la campagne labours semailles et l'accompagnement du fellah». Le président de la Chambre agricole Abdi Labri a expliqué, «avant, la mentalité des gens, ici, était de préférer les produits d'importation. Maintenant, ça change, beaucoup reviennent aux produits locaux et le seul secteur qui n'a pas baissé ses bras devant l'ennemi du corona virus est notre région qui a durant cette période réussi à acheminer ses produits vers d'autres lieux».

Cet événement a été marqué par une exposition, faisant participer des producteurs locaux, des professionnels et des associatifs ainsi que des acteurs institutionnels impliqués dans le développement et l'appui aux filières agricoles et d'élevages venus des quatre coins de la wilaya. La lai-

terrie Sidi Khaled avait pris part à cet espace de communication et d'échanges. Une occasion de faire connaître le concours de l'établissement dans les missions d'encadrement de proximité et s'enquérir de la situation et des potentialités de développement de la wilaya, particulièrement, pour la filière de production laitière locale et son intégration qui a offert ses produits aux visiteurs. Pour sa part, M. Deremchi Mohamed Amine, wali de Tiaret, a souligné, «il est impératif d'encourager la création de nouvelles unités dans les industries agroalimentaire à Tiaret en attendant le feu vert du gouvernement dans les prochains mois, et Tiaret garde son statut de pôle agricole par excellence. J'ai constaté aujourd'hui, la rencontre des jeunes investisseurs porteurs de projets pour le secteur avec cette nouvelle technologie à l'image du projet présenté par les universitaires de Ibn Khaldoun sur l'agriculture de précision», a indiqué le premier responsable.

Dans son intervention à l'occasion de la célébration de la Journée de vulgarisation agricole, M. Deremchi Mohamed Amine s'est engagé auprès des agriculteurs, à veiller à l'aplanissement des entraves administratives ou celles inhérentes au raccordement des exploitations au réseau électrique, l'ouverture de pistes, entre autres. Et de renchérir «tout faire pour que notre wilaya soit un pôle agricole par excellence».

Hamzaoui Benchohra

Mots fléchés

Os du genou épuisé par l'effort	Oeuvre en vers	Prénom féminin La conscience	Comprimait Amatrice de roman	Club espagnol de football
	Carreler Réinscrite pour un temps			
Rose qui n'y ressemble pas Voie				
		Chargea la cartouche Reçoit la radio		
Etang Viande rôtie à la broche		Devanture Bonne action		
			A rigolé Préfixe signifiant avec	Divertit
Accessoire de boxeur	Ombre épaisse Paroi raide			
		Ancien oui Fatigué		Refuse d'avouer
Il est fixé à la jante Cité des diois			Grande école Le plomb	
		Secteur postal		Deux en chiffres romains
Commémorée				

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT

I. Manier la houe. II. Action pour rester en rade. III. Pour l'embrasser, il faut se mettre à croire. IV. Monde sous-marin. Morceaux de livres. V. Prise en main. VI. Parqua. Genre musical afro-américain. VII. Acide sulfurique. Titre de propriété. VIII. Quelque chose qui se trame. Peut être tranchée. IX. Massif de l'Asie centrale. X. Préfixe multiplicateur. Proche du sud. XI. Portion de tripes. On le voit souvent à côté d'un nu. XII. Un peu d'émoi. Elément d'une caution.

VERTICALEMENT

1. Histoire de gorges. 2. Crachent le feu... Il connaissait une formule. Tributaire du lac Balkhach. 3. Musette, autrefois. Travail qui donne des aspérités. 4. Etoffe brodée de lames. On y paye en kips. 5. Réclamer de la presse. Confirme l'échec. Belle découverte. 6. Faire les coulisses. Vieille réserve d'argent. 7. Tendance au nombrilisme. 8. Héros de Chateaubriand. Un ton. Dehors.

Mot mystère

- | | | |
|-----------|-------------|----------|
| ALLIAGE | LIRE | STATERE |
| ALUMINIUM | LISTEAU | STERLING |
| APPOINT | LISTEL | TAEL |
| AVERS | MAGOT | THUNE |
| CAPITAL | MAILLE | TITRE |
| CENTIME | MITRAILLE | TOURNOIS |
| CIRCULER | MODULE | TRANCHE |
| DARIQUE | MONETARISTE | TUNE |
| DINAR | MONNAIE | VIROLE |
| EFFIGIE | NAPOLEON | |
| ESCUDO | OSEILLE | |
| ESPECES | OUGUIYA | |
| EURO | PFENNIG | |
| GUINEE | PIECETTE | |
| INCUSE | PISTOLE | |
| INFLATION | POOL | |
| JAUNET | REEVALUER | |
| LEGENDE | REINE | |
| LINGOT | SICLE | |

T	O	G	A	M	T	O	G	N	I	L	R	E	T	S	E
H	S	R	U	G	O	R	U	E	I	A	N	N	O	M	E
U	E	E	V	I	R	O	L	E	S	U	C	N	I	T	N
N	I	U	Q	N	N	E	E	R	E	T	A	T	S	D	U
E	L	L	U	N	O	E	L	O	P	A	N	I	A	I	T
L	L	A	D	E	D	E	E	U	P	E	R	E	I	N	E
L	E	V	A	F	M	R	F	P	C	A	P	I	T	A	L
I	H	E	R	P	U	I	O	F	T	R	U	O	S	R	E
A	C	E	I	I	I	T	E	I	A	I	I	O	A	G	
M	N	R	Q	S	N	E	N	R	E	G	O	C	Y	L	E
O	A	I	U	T	I	O	C	T	A	N	I	I	J	L	N
D	R	L	E	O	M	C	S	E	R	I	U	E	A	I	D
U	T	A	E	L	U	I	L	U	T	G	L	V	U	A	E
L	I	S	T	E	L	U	O	E	U	T	E	L	N	G	P
E	I	N	F	L	A	T	I	O	N	R	E	L	E	E	E
O	D	U	C	S	E	C	E	P	S	E	T	I	T	R	E

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter et une aventure à.....»

Est-ce le mot :

A : Décider ? B : Tenter ? C : Changer ?

(Proverbe Mère Teresa)

Solutions du numéro

Mots fléchés

Horizontalement :

C - C - I - O - C - ERSE - MONORE - ETRIPAGE - M - CARENES - ARP - TE - GRINCER - PISTE - SA - CI - OSANT - SOUS - INELUCTABLE - SECS - ALIAS.

Verticalement :

E - C - P - I - CREATIONS - STRESSEE - CERE - TALC - INGENUS - IMPER - TC - OASIS - TA - ONG - NASAL - REAC - OBI - CO - RECUA - EMPRISES.

Mots croisés

Horizontalement :

PEROREUR - ENAMOURE - CRIANTES - CADRE - TP - AGE - OCRE - MESA - SEC - IS - GAG - T - N - AIR - AU - ESTOCADE - UN ES - COU - SOL - FEUS - EBENE - RE.

Verticalement :

PECCAMINEUSE - ENRAGES - SNOB - RAIDES - ATELE - OMAR - AGIOS - N - RONEO - ACE URETRE - ADOUR - RESPECTUEUSE.

Le mot manquant

«La véritable indulgence consiste à comprendre et à pardonner les fautes qu'on ne serait pas capable de commettre.»

(Proverbe Victor Hugo)

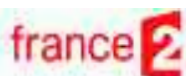
Mot mystère

ANNEAU

Programme



- 11.00 Les feux de l'amour
- 12.55 Petits plats en équilibre été
- 13.00 Journal
- 15.35 Je détruirai ta famille
- 16.10 Quatre mariages pour une lune de miel
- 17.05 Quatre mariages pour une lune de miel
- 18.10 Bienvenue en vacances
- 19.10 Demain nous appartient
- 20.00 Journal
- 21.05 Clem
- 22.05 Clem
- 22.55 New York Unité Spéciale



- 15.20 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre
- 16.10 Affaire conduite, tout le monde a quelque chose à vendre
- 17.00 Tout le monde a son mot à dire
- 17.45 N'oubliez pas les paroles
- 18.20 N'oubliez pas les paroles
- 19.00 Journal
- 21.05 Unité 42
- 21.55 Unité 42
- 22.45 Unité 42



- 09.00 M6 boutique
- 11.00 Desperate Housewives
- 12.00 Le journal
- 12.45 Un refuge pour l'amour
- 15.45 Incroyables transformations
- 17.25 Les reines du shopping
- 18.40 Chasseurs d'appart
- 18.45 Le journal
- 20.15 Météo
- 20.25 En famille
- 21.05 Vilaine
- 22.10 L'amour vu du pré
- 23.15 L'amour vu du pré



- 06.30 Boule et Bill
- 06.42 Boule et Bill
- 07.09 Oggy et les cafards
- 07.40 Dans votre région
- 07.47 Grizzy et les lemmings
- 08.06 Grizzy et les lemmings
- 08.20 Pyjamasques
- 09.40 Les lapins crétiens : invasion
- 11.20 La nouvelle édition
- 11.25 Tour de France 2017
- 11.55 Journal
- 12.45 Météo



- 14.40 Météo
- 17.00 L'invité
- 18.08 Pardonnez-moi
- 19.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 21.11 Bon pour la santé ? Les artistes avec vous !



- 16.40 Un dîner presque parfait
- 17.55 Un dîner presque parfait
- 18.50 Les princes et les princesses de l'amour
- 19.50 Les princes et les princesses de l'amour
- 21.00 Percy Jackson : le voleur de foudre
- 23.00 Véto de choc



- 13.35 Baron Noir
- 14.30 Baron Noir
- 16.00 Suicide Squad
- 18.50 Jamel Comedy Kids
- 19.50 L'année de Catherine et Liliane
- 21.00 Vikings
- 21.45 Vikings
- 22.30 American Horror Story



- 15.30 22 Miles
- 19.08 Sur la piste du Marsupilami
- 19.16 Jean-Philippe
- 20.50 L'enquête



- 10.45 La quotidienne
- 12.40 Le magazine de la santé
- 15.45 La fin du temps des cerises
- 16.40 Au bout c'est la mer
- 17.45 C dans l'air



- 19.45 Arte journal
- 20.55 Les guichets du Louvre
- 22.30 Le secret de la chambre noire

- 12.50 Rex
- 13.55 Rex
- 14.25 Rex
- 16.05 Un livre, un jour
- 16.10 Des chiffres et des lettres
- 16.40 Personne n'y avait pensé !
- 20.00 Vu
- 20.55 Et vous, comment ça va ?
- 21.05 Secrets d'histoire
- 22.55 Météo
- 23.00 La saga Darty, une histoire de confiance
- 23.02 La France en vrai



- 13.10 Ghost Whisperer
- 15.50 Mentalist
- 16.45 Mentalist
- 17.40 Mentalist
- 18.35 Mentalist
- 19.25 La folle soirée du palmashow



- 17.00 Internationaux de France 2020
- 17.30 Eurosport Tennis Club
- 19.00 Internationaux de France 2020
- 21.00 Internationaux de France 2020
- 23.00 Internationaux de France 2020



- 13.45 Meurtres à l'anglaise
- 14.40 Meurtres à l'anglaise
- 15.35 Meurtres à l'anglaise
- 16.45 C'est que de la télé : première partie
- 18.10 La télé même l'été !
- 19.05 La télé même l'été !
- 20.00 Sicario
- 22.20 Colombiana



- 18.15 Les as de la jungle à la rescousse
- 18.25 Une saison au zoo
- 19.00 Une saison au zoo
- 19.30 Une saison au zoo
- 20.00 Famille je vous chante
- 21.50 Les tubes de l'été



- 19.09 Dead Zone
- 19.09 Dead Zone
- 19.21 R.I.F.
- 20.50 Fear Challenge
- 22.15 Predator

Sélection



Ciné Premier - 20.50 L'enquête

Thriller de Tom Tykwer

→ Des morts violentes entourent l'enquête aux quatre coins du monde menée par un limier d'Interpol et une procureure new-yorkaise, pour dénoncer les agissements criminels d'une banque spécialisée dans le blanchiment d'argent et les affaires troubles.



Ciné Frisson - 20.50 Fear Challenge

Film d'horreur de Michael David Pate

→ Situé dans les alentours de Berlin, Heilstätten, un sanctuaire à la sinistre réputation, attire une équipe de youtubeurs venus relever un macabre défi. Ils ont en effet parié qu'ils tiendraient 24 heures dans ce lieu qui fut autrefois le théâtre d'atrocités. Mais ils comprennent vite qu'ils ne sont pas les seuls dans ce sinistre endroit...

Ciné Premier - 15.30 22 Miles

Film d'action de Peter Berg

→ Un agent de la CIA, qui dirige une section secrète, est chargé de conduire un indicateur à son avion, situé quelques 22 miles plus loin. James Silva, un agent de CIA, dirige la section Overwatch, qui intervient quand la diplomatie ne suffit plus.



CHRONIK par Herbé

EXTRÊMES LIMITES

25 ans après «Point Break Extrême Limite» (Kathryn Bigelow, 1991), Ericson Core, directeur de la photographie à qui l'on doit la réalisation de «Invincible» (2006), se lance dans la réadaptation du film culte. Johnny Utah est une jeune recrue du FBI qui enquête sur de mystérieux braquages spectaculaires orchestrés dans les quatre coins du monde. Johnny, ancien adepte des sports extrêmes, semble voir un élément reliant les braquages entre eux : ils tentent de réussir une série de huit défis extrêmes qui n'ont jamais été réalisés. Mais ces révélations ne réussissent pas à convaincre ses supérieurs, et Johnny décide de tenter d'infiltrer les braqueurs pour prouver que son intuition était bonne. Une succession de beaux plans sur deux heures, une gestion des scènes d'action saisissante, ce film est à voir pour tous les passionnés de sports extrêmes. On notera cependant un scénario malheureusement bâclé et une histoire sans réels suspens (au début de chaque épreuve, on devine déjà ce qu'il va se passer). Ce film met à l'honneur les défenseurs de la nature, mais le manque de développement des personnages les réduit au triste rôle de terroristes-écologistes aux motivations quelques peu floues, ce qui est fort dommage, même si ce sont eux qui gagnent par la spiritualité. Un film à conseiller aux passionnés du précédent «Break Point» et des sports extrêmes, il est toutefois à ne pas diffuser aux amateurs de scénarios logiques et complets.

HCA

PUBLICATION DE DEUX NOUVEAUX OUVRAGES

Le Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA) vient d'éditionner deux ouvrages en tamazight (variante de la région d'At uwa, wilaya de Chelef), dans le cadre de son programme éditorial de l'année 2020, a-t-on appris samedi sur son site internet.

Il s'agit du recueil de poésie Awal d'Aqedud de Mahdoud Ouhaoua et d'un conte intitulé Hiula n yinisi dans le cadre la collection «Timuayin», sous la direction de Lyazid Oulua. Ces deux travaux sont réalisés «grâce au partenariat établi entre le HCA et les associations culturelles Numidya d'Oran et Tifawin de Chlef», précise le HCA.

L'objectif principal de cette collaboration est de préserver le patrimoine oral d'expression amazighe menacée de disparition.

«La saison 2019/2020 est caractérisée par un engouement pour la publication d'ouvrages dans de nombreux genres littéraires comme le conte, le roman et les ouvrages didactiques liés à l'apprentissage de la langue, y compris en braille», souligne le HCA.

Différents titres sont ainsi édités par le HCA dans de nombreuses autres catégories comme les ouvrages scientifiques concernant les travaux des rencontres organisées par ses soins, les études académiques et les consultations et ceux de codification et de collecte des termes amazighs dans leurs différentes variations et de publications littéraires et la catégorie relative à l'enseignement de la langue amazighe et différents dépliant de vulgarisation.

«La coédition avec le Haut-commissariat à l'Amazighité a aussi pris un élan appréciable en collaboration avec des maisons d'édition publiques et privées ou avec l'agence Algérie Presse Service», est-il rappelé.

R. C.

Tempels, Kagame et Aimé Césaire...

La philosophie africaine depuis les origines

La hiérarchie des forces à subassement métaphysique place Dieu créateur au haut de l'échelle. A un niveau immédiatement inférieur, sont placés les hommes fondateurs des clans et des archi-patriarches qui tirent leur force vitale de l'attachement au Tout-Puissant, omniprésent et au-dessus de tous. A un niveau plus bas, se trouvent les défunts classés dans l'ordre d'ancienneté.

Les forces animales, végétales et minérales, quant à elles, elles sont hiérarchisées, à l'image des êtres humains, bien qu'elles se situent au plus bas de l'échelle selon la puissance vitale, le rang et la progéniture. On peut dire qu'il y a une analogie entre l'organisation humaine et animale. Aussi, pour indiquer son rang, un homme peut se couvrir d'une peau d'animal indicateur de sa place dans la hiérarchie sociale ; telle est la clé du totémisme selon Tempels.

L'ordre de subordination ne peut être bouleversé s'il a été établi dans le respect de la tradition, car dans le cas contraire ; il faut s'attendre à une punition grave comme la malédiction qui peut frapper de stérilité quiconque oserait une transgression. La théorie édictée dans cette philosophie place l'homme au centre de l'univers humain. Une interaction s'exerce sans discontinuer entre divers ordres humains et entre humains et autres classes des êtres vivants en vertu des lois strictes sans lesquelles il n'y a point de cohérence au sein de ces peuples primitifs et classiques.

Le point de vue d'Aimé Césaire

Cette sommité de la culture négro-africaine considère cette philosophie comme une tentative de diversion. Elle détourne des problèmes politiques et éloigne de la réalité. Pour Césaire, Tempels se fait le gardien de l'ordre colonial. Dans Discours sur le colonialisme, il dit : «Ces Bantous sont de fiers esprits. Ce qu'ils désirent avant tout et par-dessus tout, ce n'est pas l'amélioration de leur situation économique pour matérielle, mais bien la reconnaissance par le Blanc et



Selon Tempels - dont les travaux sont décriés par Aimé Césaire - la philosophie bantoue s'inspire de la hiérarchie sociale représentée aussi dans la littérature populaire.

son respect pour leur dignité d'homme, pour leur pleine valeur humaine. En somme, un coup de chapeau à en force vitale bantoue, un clin d'œil à l'âme immortelle bantoue. Et vous êtes quitté. Avouez que c'est à bon compte.» Césaire comme les intellectuels négro-africains de sa trempe voient dans les œuvres d'étranger consacrées, un but politique. «En réalité, les philosophes africains se sont méconnus et même, ils ont été inventifs dans leur domaine, sans le savoir. Ils faisaient de l'ethnophilosophie, recherche imaginaire d'une philosophie collective, immuable, commune à tous les Africains, sous forme inconsciente», disent Paulin et J. Hountondji, auteurs de référence. Nul doute sur le

contenu philosophique des productions langagières, écrites ou orales des Africains qui possèdent en outre l'art du dialogue. Ce qui les démarque de la philosophie européenne.

Un autre son de cloche

C'est celui de Kagame, d'origine rwandaise. S'il n'a pas joué le jeu des Européens dominateurs en sa qualité d'abbé Kagame apporte un plus de connaissances par rapport à Tempels, en parlant de principes philosophiques invariables ainsi que de philosophie intuitive par opposition à la philosophie instruite et à la philosophie aristotélocologique, dénominateur commun de la philosophie européenne. Il paraît que chez les Africains, (cer-

tainement non musulmans), l'homme est indivis. C'est une unité simple qui contredit la croyance en un composé du corps et de l'âme. En Kinyarwanda, il n'y a pas de mot pour dire l'âme de l'homme vivant. Et curieusement, mon nom propre désigne un destin. Quant aux choses en kinyarwanda, elles représentent des êtres privés d'intelligence. Kagame se distingue de Tempels par sa méthode d'analyse directe du langage. Aussi, pour lui la philosophie bantoue rwandaise de l'être privilégié délibérément la langue et les structures grammaticales conçues pour parler du réel et aider à percevoir le monde. Cependant, pour Kagame, cette philosophie ne s'enferme pas dans un particularisme, mais s'inscrit largement dans les aspects universels comme dans la philosophie européenne.

Comme dans toutes les cultures reconnues, il y a une logique formelle fondée sur l'idée, le jugement, le raisonnement. C'est pourquoi ce qui exprime à l'intérieur d'un cadre culturel spécifique, peut être transféré vers d'autres langues et cultures. Parlant d'évolution de la culture rwandaise au point d'être en harmonie avec celle des autres continents, Kagame nous apporte ces quelques autres détails importants : «Vous ne trouveriez actuellement en notre pays que peu de personnes n'ayant pas encore corrigé leurs vues traditionnelles sur le monde et sur l'ambiance des temps héroïques du passé.» Il relève, ainsi, dans la société des innovations, un dynamisme interne ainsi qu'un pouvoir d'assimilation de sa propre culture. Et l'une des thèses fondamentales reste la différence entre le concept aristotélicien de substance et les concepts équivalents dans la pensée bantoue. Ce qui revient à dire que la philosophie européenne voit l'être dans son aspect statique contrairement à son caractère dynamique dans la culture bantoue. Mais en réalité, pour le penseur rwandais, ces deux aspects restent complémentaires.

Abed Boumediene

Ouverture de Nadji Mega Bookstore

La plus grande librairie en Algérie

La librairie Nadji MEGA Bookstore, la plus grande en Algérie, a ouvert ses portes, samedi, à la cité Amirouche dans la commune d'Hussein Dey, au grand plaisir d'un public passionné et féru de lecture, venu nombreux dès les premières heures.

De longues files se sont formées avant l'ouverture de la librairie, constituées pour la plupart, de jeunes universitaires et d'élèves. Les gérants de cet espace dédié au livre ont veillé à prendre toutes les mesures préventives contre le nouveau Coronavirus, avant l'accès des visiteurs, dont la limitation du nombre à 40 personnes à l'intérieur de la librairie et le port obligatoire de la bavette. Le vi-

siteur de cet espace littéraire dont l'ouverture intervient dans une conjoncture difficile marquée par une limitation des activités culturelles en général et celles dédiées au livre en particulier, notamment après le report du Salon international du livre d'Alger (Sila), meublera à l'occasion le vide dont il souffre en s'achetant de nouveaux ouvrages. Les parents portent un intérêt particulier aux livres pour enfants, aux articles scolaires et aux beaux cartables exposés dans les stands dédiés aux enfants, a-t-on constaté.

D'une surface de 1 300 m², la librairie qui compte 3 niveaux, renferme dans un beau décor attrayant, 1 400 ouvrages ex-

posés et 40 000 autres en stock, traitant de différentes spécialités, entre ouvrages scientifiques, littéraires et livres parascolaires, notamment, les dictionnaires, les Atlas et les encyclopédies.

Cette nouvelle librairie offre une panoplie d'ouvrages aux passionnés du roman et d'autres œuvres littéraires à travers notamment la maison d'édition «Dar El Izza wal El Karama Lil Kitab» qui a déjà créé des librairies à Oran, Tlemcen, Sétif, Bechar et autres wilayas du pays.

Redouane Lemsioui, l'un des gérants de cette maison d'édition, a affirmé qu'un grand intérêt est accordé à la qualité du contenu, à la forme et à la ma-

nière de la présentation pour mettre à la disposition du lecteur un produit de qualité.

Le même intervenant a indiqué que l'équipe qui gère cette méga librairie a une expérience riche dans la publication et la distribution et collabore avec de grandes maisons d'édition égyptiennes, libanaises, syriennes et jordaniennes, voire françaises dont Hachette spécialisée dans les dictionnaires. Outre la vente des livres, il y aura également d'autres projets, à savoir : des espaces pour la vente-dédicace, des rencontres culturelles et intellectuelles et des galeries pour des expositions artistiques, a fait savoir M. Lemsioui.

R. C.

vie pratique

santé



Les infusions, un remède naturel pour être bien

Une infusion pour bien dormir

Il faut : dans une tasse, un sachet de verveine, une cuillerée à café d'eau de fleur d'oranger, quelques gouttes d'eau de rose. Je déguste le soir, je peux même me faire un masque au rassoul pendant ce temps si je suis seule.

Le plus : idéal pour dormir comme une princesse. Et se réveiller le teint frais.

Une infusion pour être en forme

Il faut : trois cuillerées à café de thé, du gingembre frais, le jus d'un demi-citron et une cuillerée à café de miel.

Dans la théière, le gingembre découpé en lamelles et un demi-litre d'eau bouillante. J'ajoute le jus de citron et le miel. Je déguste chaud, tiède ou froid tout au long de la journée.

Le plus : ça embaume, le gingembre a un goût chaud et piquant, légèrement citronné, et un effet anti-stress.

Une infusion pour une belle peau

Il faut : un demi-litre d'eau, une orange, une demi-cuillerée à café de vanille en poudre, un petit bâton de cannelle.

Je retire quelques zestes d'orange, j'épluche le fruit et le coupe en fines tranches. Je mets l'orange, les zestes et les épices dans l'eau froide. Je porte à ébullition, je laisse infuser dix minutes. Je filtre et je bois comme je veux, chaud ou froid.

Le plus : je peux tripler les doses et en faire pour la journée, j'emporte ça au bureau dans un pot hermétique. C'est bon pour les petits coups de mou.

Une infusion pour maigrir du ventre

Il faut : une tasse d'eau chaude, une cuillerée à café de thé, une cuillerée à café de miel.

L'eau doit être chaude, mais pas bouillante, à verser sur le maté. Je laisse infuser trois minutes, j'ajoute le miel pour adoucir cette tisane légèrement amère.

Le plus : souvent associé aux régimes, le thé ne fait pas de miracle, mais agit contre les rondeurs, c'est vrai, car le thé a les mêmes effets que la caféine. On peut en préparer un litre, pas sûr qu'on arrive au bout, c'est amer quand même. Mais froide, cette préparation est une bonne lotion pour le visage.

Météo



Lundi 5 octobre
25° C

→ **Dans la journée :**
Partiellement nuageux
max 25°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ **Dans la nuit :**
Partiellement nuageux
min 15°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 06:33
Coucher du soleil : 18:45

Prendre soin de ses cheveux colorés

→ Pour garder une belle couleur pendant les vacances, on mise sur un programme de choc, capable de fortifier la fibre mais aussi de préserver les pigments de l'oxydation. On vous dit comment...



Quand faire sa coloration ?

Attention au soleil qui délave presque plus vite les bruns et les roux que les blonds. En effet, si l'oxydation jaunit le platine, elle peut carrément « roussir » le noir. Même chose pour les tonalités cuivrées qui s'affadissent rapidement sous les assauts répétés des rayons UV, car les pigments orangés restent très fragiles. Mieux vaut donc opter pour des tonalités dorées et un peu plus claires qui accrocheront en même temps la lumière. Les balayages se patineront parfaitement au soleil et éviteront surtout les racines trop marquées lors de la repousse. À condition de ne pas les choisir trop clairs : le soleil se chargera de les

éclaircir davantage au fur et à mesure de l'été. Et mieux vaut éviter le latine qui peut virer au vert au contact du chlore de la piscine. Le bon timing pour faire sa coloration ? Dix jours avant de partir afin que les pigments aient le temps de se fixer correctement à la fibre.

Protéger ses cheveux des effets du soleil

Le soleil qui brûle, ses rayons qui affadissent, le chlore qui délave et le sable qui dépolit la surface du cheveu : rien de pire

pour le film hydrolipidique déjà fragilisé par la coloration. À chaque exposition, on met donc la couleur à l'abri sous des formules boostées en filtres solaires qui empêcheront l'oxydation des pigments. Pour les protéger de l'eau, ces protections capillaires renferment aussi des agents hydrophobes (huiles végétales, céramides ou silicones), qui agissent quant à eux comme de véritables boucliers anti-humidité.

Recette du jour

VOL-AU-VENT POULET, CHAMPIGNONS ET OLIVES VERTES



INGRÉDIENTS

- 6 vol-au-vent,
- Blanc de poulet,
- 1 oignon haché,

- Smen ou beurre fondu,
- 2 à 3 gousses d'ail pilé,
- 2 carottes coupées en cubes,
- 100 g de champignons coupés en dés,
- 100 g d'olives vertes dénoyautées et préalablement dessalées dans l'eau chaude 3 fois,
- Sel et poivre,
- 1 pincée de gingembre,
- 1/2 c-à-c d'épices poulet,
- Persil,
- 1 c-à-s farine

Préparation

Préparer la sauce : faire revenir le blanc de poulet coupé en dés dans smen ou beurre avec l'oignon haché, l'ail, le persil et les épices. Ajouter les cubes de carotte et les champignons. Bien revenir. Couvrir avec de l'eau chaude et laisser cuire sur feu moyen. Quand le poulet et les carottes sont presque cuits, ajouter les olives et la farine mélangée à un peu d'eau froide et laisser cuire jusqu'à ce que les légumes soient tendres et la sauce réduite. Faire chauffer les vols au vent au four quelques secondes, les retirer puis les garnir de sauce et servir le reste comme accompagnement.

Horaires des prières

Lundi 18 safar 1442 :	
5 octobre 2020	
Dhor12h50
Asser16h38
Maghreb18h45
Icha21h52
Mardi 19 safar 1442 :	
6 octobre 2020	
Fedjr03h38

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Casoni (MCO) : «Beaucoup d'efforts à faire pour rattraper le retard»

→ Le nouvel entraîneur du MC Oran, Bernard Casoni, a estimé que ses joueurs sont appelés à faire des efforts supplémentaires pour rattraper le retard accusé en matière de préparation en prévision du coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football prévu pour le 20 novembre prochain.



■ Casoni sait ce qui l'attend.

(Photo > D. R.)

«C'est clair qu'il y a un retard en matière de préparation. Il faudra consentir beaucoup d'efforts pour le rattraper et être par là même d'attaque pour l'entame de la compétition officielle», a déclaré le technicien français à l'issue de la première séance d'entraînement des «Hamraoua» effectuée en fin d'après-midi de vendredi au stade Ahmed-Zabana. Casoni, auteur de deux passages dans le championnat algérien, tous les

deux sur le banc du MC Alger, a dirigé, à l'occasion de cette reprise qui intervient après plus de six mois d'arrêt pour cause de la pandémie de

coronavirus, un groupe presque au complet, puisqu'il n'y manquait que deux nouvelles recrues, à savoir Hichem Belkaroui et Houssou, bloqués en Tunisie et en Côte d'Ivoire respectivement, ainsi que Mellal, qui se trouve en isolement sanitaire après avoir été atteint par le Covid-19. «En plus de ces trois joueurs, j'attends également l'arrivée d'un préparateur physique de France que j'ai moi-même choisi. J'espère que les

pouvoirs publics vont faciliter leur entrée en Algérie», a ajouté le driver français qui hérite d'un groupe ayant connu plusieurs changements avec le recrutement d'une quinzaine de nouveaux joueurs.

C'est pour cette raison-là d'ailleurs que l'ancien défenseur de la sélection de France préfère ne pas s'exprimer dès maintenant sur les objectifs qu'il compte réaliser avec sa nouvelle équipe «afin d'avoir le temps nécessaire pour mieux connaître l'effectif en place», a-t-il encore expliqué. Dans quelques jours d'ailleurs, les joueurs vont subir des tests physiques pour permettre au staff technique d'être fixé sur le niveau de chacun d'entre eux dans ce registre, et ce, avant d'entrer en stage bloqué dans l'une des villes de la région ouest du pays, a indiqué pour sa part, l'entraîneur-adjoint, Omar Belatoui, qui avait mené le CR Témouchent à l'accession en Ligue deux la saison passée.

«Des villes comme Mostaganem, Aïn Témouchent et Tlemcen disposent de sites offrant tous les moyens nécessaires pour réaliser une très bonne préparation d'intersaison. On va opter donc pour l'une d'entre elles concernant notre premier stage dans les prochains jours», a fait savoir l'ancien défenseur international.

R. S.

ASO Chlef Huit nouvelles recrues, mais toujours pas d'entraîneur

→ L'ASO Chlef, qui a vécu une première saison très difficile en Ligue 1 de football lors de l'exercice écoulé, a déjà recruté huit joueurs mais sa direction n'a toujours pas engagé un nouvel entraîneur pour pallier le départ de Samir Zaoui. Le club vient d'ailleurs d'enregistrer l'arrivée de sa huitième recrue, à savoir l'attaquant Bouguet-taya, en provenance de l'USM Bel-Abbès. Auparavant, cette formation, qui fait face à d'énormes problèmes financiers, a engagé les joueurs Maherzi, Nehari, Medah, Benbrahim, Khattir, Zaanoun et Lakour. En revanche, l'ASO a vu le départ de pas moins de 11 joueurs : Ledraâ, Dembele, Benamrane, Larbi Aïssa, Boussaïd, Benkabilia, Kaddour Cherif, Kaïbouaâ, Djahel, Fellahi et Benotmane. Cela impose à la direction du club de poursuivre encore son opération de recrutement pour faire face à la longue saison qui attend son équipe, puisque la prochaine édition du championnat s'étalera sur 38 journées, après le changement intervenu au niveau du

système de compétition. Mais dans les milieux de l'ASO, l'on reproche aux dirigeants d'avoir mis la «charrie avant les bœufs». Selon ces avis, il était plus rationnel d'engager d'abord un entraîneur pour l'associer à l'opération de recrutement.

Mais il s'avère, selon ces mêmes sources, que l'aspect financier est pour beaucoup dans l'échec de la direction, jusque-là, à désigner un nouvel entraîneur en remplacement de l'ancien défenseur international, Zaoui, qui a dirigé la barre technique lors des deux dernières saisons, avec à la clé une accession parmi l'élite à l'issue de l'exercice 2018-2019.

Les difficultés rencontrées pour engager un nouveau coach retardent naturellement l'entame de la préparation de la nouvelle saison, sachant que le coup d'envoi de cette dernière est prévu pour le 20 novembre prochain, et ce, après que la précédente a été suspendue à la mi-mars pour cause de pandémie de coronavirus, rappelle-t-on. ■

Coopération : un match amical Algérie-Croatie en maturation

La possibilité d'organiser un match amical entre la sélection algérienne de football et son homologue croate était au centre d'une discussion ayant réuni dernièrement l'ambassadeur d'Algérie en Croatie, Amine Mokhtar Khelif, et l'ancien buteur du Real Madrid, Davor Suker, actuellement président de la Fédération croate de football. «Cette agréable rencontre avec le président Suker a permis de poser les fondements d'une future coopération entre les fédérations de football de nos deux pays, et je suis persuadé qu'il y aura une possibilité d'organiser une rencontre amicale entre nos sélections nationales, ce qui consolidera davantage les liens étroits entre nos deux pays et nos deux peuples», a indiqué l'ambassadeur Khelif, cité samedi par la Fédération algérienne de football. Même son de cloche du côté de Suker, qui s'est «réjoui» de cet entretien avec le diplomate algérien, se disant enthousiaste à l'idée de «développer une coopération» avec ses «amis sportifs algériens». De son côté, le sélectionneur croate Zlatko Dalić a eu une pensée pour son homologue algérien, Djamel Belmadi, auquel il a transmis ses salutations par le biais du représentant algérien à Zagreb, en espérant «le croiser lors d'un match Algérie-Croatie», a ajouté la FAF dans son communiqué.

Transfert Aribi signe pour trois ans à Nîmes

→ Le club de Ligue 1 française de football, Nîmes Olympique, a annoncé dans la soirée de vendredi avoir engagé l'attaquant algérien Karim Aribi pour une durée de trois ans.

«Nîmes Olympique est fier d'annoncer le recrutement de l'attaquant algérien Karim Aribi qui a signé un contrat le liant au club jusqu'en 2023», ont indiqué les «Crocros» dans un communiqué diffusé sur leur site officiel, avec à l'appui une photo du joueur posant avec le maillot rouge nîmois. Le natif de Réghaïa (26 ans), qui évoluait l'an dernier

chez les Tunisiens de l'Etoile du Sahel, était en contact avancé avec Nîmes depuis plusieurs semaines déjà, mais un problème de visa avait retardé son départ en Hexagone.

Ce n'est que jeudi que l'ex-fer de lance du CR Belouizdad a enfin pu rallier la capitale Paris, avant de se rendre à Nîmes, où il a commencé par passer la visite médicale d'usage.

Aribi, qui a également porté les couleurs du DRB Tadjenanet, évoluera à Nîmes aux côtés de son compatriote Zinedine Ferhat. ■

EN DEUX MOTS

Mehdi Zerkane convoqué mais incertain contre le Nigeria et le Mexique

Le milieu offensif des Girondins de Bordeaux, Mehdi Zerkane, a été convoqué pour la première fois par le sélectionneur de l'Algérie, Djamel Belmadi, mais risque de déclarer forfait en raison d'une blessure, a-t-il indiqué samedi. «J'ai été appelé par la sélection nationale pour le stage et les matches amicaux qui auront lieu pendant la trêve. Mais je ne sais pas encore si je vais pouvoir honorer cette convocation, en raison de ma blessure», a-t-il dit à la chaîne beIN Sports. Zerkane a contracté une entorse à la cheville gauche il y a un mois, pendant une séance d'entraînement, et son médecin traitant lui avait alors prescrit 3 à 4 semaines de repos. Ce n'est que dernièrement que le joueur formé à l'AS Monaco a repris les entraînements en solo, en attendant de réintégrer le groupe professionnel, puis la compétition. «Ma convocation en équipe nationale est un rêve d'enfant qui se réalise. Depuis mon plus jeune âge, j'avais des frissons quand je voyais l'Algérie jouer. C'est le pays pour lequel j'ai toujours rêvé de jouer, et avec lequel j'espère désormais gagner des titres», a-t-il ajouté.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE. Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Verts

Zerkane convoqué mais incertain contre le Nigeria et le Mexique

le match à suivre

Torrado (Mexique)

«L'Algérie répond au profil d'adversaire recherché»

football

Pays Bas

Darfalou buteur et passeur face à Heracles

LFP-EPTV sur un même signal ?

→ S'il y a bien un point fort dans la palette technique d'une fédération et des clubs, c'est incontestablement celui de la gestion.

Les experts, spécialistes et médias du sport se félicitent déjà, ça et là, de ce qui serait sur rails après une négligence observée depuis des années. Difficile de ne pas s'interroger, par contre, sur les leçons de gouvernance et de bonne gestion auxquelles le président de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medouar faisait allusion dans sa déclaration, en l'occurrence «fini le bricolage, améliorer les méthodes de travail et s'ouvrir sur des stratégies qui contribueraient à une meilleure mise en scène du football national». Le respect des règlements dès cette fin de course de l'année 2020, est une condition sine qua non pour se démarquer de ce qui avait fait défaut lors des saisons écoulées. C'est la raison pour laquelle le fonctionnement de l'instance avait toujours de susciter des questionnements.

Signature d'un nouveau contrat

Cette fin de semaine, la Ligue se félicite de la signature d'un nouveau contrat pour les trois prochaines années avec la télévision nationale. Sa déclaration lors de la signature dudit contrat ne contient aucune allusion au passé où tout aurait pu se construire pour éviter l'étonnement qui explique le retard qu'accuse la gestion de la LFP dans le football moderne. «On est content de cet accord né après plusieurs réunions avec l'EPTV, au niveau de notre siège. Avant, il faut le souligner, ça ne fonctionnait pas bien, mais aujourd'hui, la compréhension a permis de régulariser la situation et trouver toutes les facilités du côté des responsables de la télévision».

Les plus avertis notent qu'il n'y a pas eu un mot sur les obstacles qui furent à l'origine des défaillances mécaniques qui ont causé une coupure du signal avec l'EPTV, lesquels n'ont cessé d'exiger leur présence sur les terrains de foot, pour donner leurs avis afin d'éviter tout cafouillage lors des retransmissions. «Une meilleure organisation est naturellement synonyme d'un travail professionnel». Un mode opé-



■ Signature de la convention entre Bensebane et Medouar.

(Photo > D. R.)

ratoire qui n'a jamais été pris en considération.

Dates et horaires des matches avec la télé

Fin 2020, ça y est, une nouvelle vision professionnelle sera affichée, elle permettra «aux représentants de l'EPTV d'être présents dans tous les stades pour exiger ce qu'il faut pour une amélioration des retransmissions», signale le président de la LFP qui reconnaît, indirectement, avoir fauté lors des dernières saisons. C'était eux seuls qui décidaient des dates et horaires des matches sans consulter la télé. Medouar veut mettre en chantier une autre forme de gestion, aller vers «des réunions régulières avec le service des sports de la télévision pour arrêter les dates des matches et les journées», a-t-il promis. En d'autres termes, il n'y aura plus de sélection sans l'EPTV, ni de tri, ni d'hierarchisation, ni de refus, mais une circulation d'information qui permettra aux deux opérateurs d'effacer un passé pour s'ouvrir à de nouvelles méthodes de travail.

«Oublier les vieilles pratiques»

Dans sa lancée, il fera savoir que la date du 20 novembre, annoncée comme inauguration de la nouvelle saison, risque de

pas l'être. De nouvelles propositions pourraient être dévoilées lors de la réunion du bureau fédéral qui se tiendra le 4 octobre. Ca ne sera donc pas le 20 novembre puisque cette date coïncera avec un vendredi... Il annoncera que le coup d'envoi se ferait le 21 ou le 28. La reprise est indirectement donnée, ce sera le 28 novembre. Poursuivant, il évoque les vieilles pratiques qu'il condamne. Un pas de fait vers le positif et la reconnaissance de l'erreur professionnelle. Il ne manquera pas de qualifier cette nouvelle saison d'inédite. A cette occasion, il appelle les dirigeants des clubs à veiller au strict respect du calendrier prochain, mais, aussi et surtout, à éviter toute réaction négative qui viserait d'éventuels reports ou réclamations, ce qui ne serait plus jamais admis, comme ce fut le cas par le passé.

Sommes-nous en train de vivre une nouvelle philosophie de gestion, celle qui répare ce qui a été fissuré ou cassé par un passé récent. Ces nouvelles opérations, pas très marketing, ne sauront faire oublier les ratages et décalages que le football a connus par le passé. Regarder maintenant en face comment les choses vont se mettre en place, c'est le plus important. Effacer non, car le faire c'est renvoyer la responsabilité à d'autres personnes, alors que la vérité serait le meilleur moyen

d'avancer et de mobiliser l'ensemble des gestionnaires des clubs de football. Interrogé par téléphone, un directeur de club parle d'apprentissage «là aussi, il va falloir faire l'apprentissage. Le championnat ne prendra pas fin avant juillet, si tout va bien, parce qu'il y a la coupe et les coupes régionales et continentales, cela durera 9 mois».

Enfin, on apprendra de la bouche du président de la LFP que «40% des teams de Ligue 1 ont repris le travail», et rassure quant au rythme qui sera imposé par son instance. «On commencera avec un seul match par semaine puis on ajoutera un match, je crois que les clubs ont assez de joueurs pour résister».

Notons qu'une commission d'audit des stades de la LFP vient d'être installée, présidée par Farouk Belguidoum, vice président, qui sillonnera les wilaya du pays pour visiter les stades en présence des représentants de la télévision nationale et d'un médecin. Comme quoi, il n'est jamais trop tard pour corriger les erreurs du passé.

H. Hichem

A voir

- Canal décalé : Orléans - Annecy à 19h40
- RMC sport 3 : Portimonense - Sporting Club Portugal à 20h

La Der

Torrado (Mexique) : «L'Algérie répond au profil d'adversaire recherché»

Le directeur général sportif de la sélection mexicaine de football, Gerrardo Torrado, s'est réjoui, samedi, d'affronter, le 13 octobre à La Haye (Pays-Bas), une sélection algérienne de «haut niveau» répondant au «profil d'adversaire que nous recherchions». «Dans notre projet sportif, nous recherchons toujours à affronter des sélections de haut niveau et nous considérons que la sélection algérienne correspond à ce profil», a indiqué Gerrardo Torrado dans un entretien à Radio Algérie Internationale, ajoutant qu'«il est toujours important d'assurer une variété de styles chez les adversaires que nous affrontons et nous pensons que c'est formidable de pouvoir jouer contre une équipe avec de telles

caractéristiques». Pour le responsable mexicain, le prochain match face aux coéquipiers de Riyad Mahrez «revêt une grande importance (...) En cette période de pandémie, pouvoir revenir à l'activité avec la sélection mexicaine et jouer face à un adversaire robuste comme la sélection algérienne est très important pour notre préparation en prévision des prochaines échéances officielles». «Nous savons qu'on va nous exiger le maximum. Nous savons aussi qu'il s'agit d'un match qui va nous apprendre beaucoup et qui nous apportera des conclusions positives pour l'avenir», a-t-il poursuivi. Evoquant la dernière rencontre amicale de l'Algérie et sa victoire 3-0 face à la Colombie, le directeur général

sportif de la sélection mexicaine a indiqué que ce match «a démontré qu'il s'agit d'une équipe bien préparée avec de très bons joueurs, une sélection top. Donc, pour nous, il est important de pouvoir jouer contre ce type de sélections, nous analyserons leur jeu et c'est ainsi qu'a toujours précédé notre staff technique, nous identifierons leurs forces et faiblesses, s'ils en ont, pour nous faire une idée, pouvoir faire un match compétitif et rechercher la victoire». L'équipe algérienne, champion d'Afrique 2019, jouera deux rencontres amicales lors des dates-Fifa du mois d'octobre. Elle affronte d'abord les «Super Eagles» du Nigeria le 9 octobre en Autriche, puis le Mexique, le 13 du même mois, aux Pays-Bas.